

L'écho du Parc

Numéro 42 > Janvier > Mai 2008

Une course durable
dans le Parc

Les herbes folles à l'honneur

Histoire brève pas toujours
sans pépin

Des commerces culturels



Deux réunions publiques organisées en novembre et décembre autour de la révision de la charte du Parc.



Ateliers d'artistes très ouverts: 3^e édition en novembre de ces portes-ouvertes d'ateliers artistes: une manière originale de découvrir la création.



Les lauréats des ecotrophées 2007 (voir page 11).



Foire saint-simon à châteaufort: la place du village transformée en foire médiévale, avec ses vieux métiers, ses camelots, ses animations de rues attirait sous le soleil de très nombreux visiteurs.



Les élèves de 4 classes apprennent à découvrir leur territoire et rencontreront d'ici mai 2008, une classe jumelle (échange entre Parc actuel et nouveau périmètre d'étude).



LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 57 86 20	◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Saint-Lambert-des-Bois	01 30 43 77 25
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Lévis-Saint-Nom	01 34 61 82 05	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96	◆ Senlisse	01 30 52 50 71
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Le Mesnil-Saint-Denis	01 30 13 86 50	Villes-portes :	
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22	◆ Rambouillet	01 34 57 34 57
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06	◆ Voisins-le-Bretonneux	01 30 48 58 68

*Le Président du Parc, l'ensemble du Comité Syndical
et l'équipe technique du Parc*

vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2008.

*Beaucoup de projets durables, de gestes éco-citoyens
et de bonheur, en harmonie avec notre environnement !*

Sommaire

Actualité _____ P4

Le Parc de demain
Jumelage de classe



Portrait _____ P5

Welcome John!

Environnement _____ P6

Brins de folie



Ça s'est passé avant-hier _____ P8

Histoire brève d'une époque
pas toujours sans Pépin

Économie _____ P10

Maison de la culture



Terroir _____ P12

À vos paniers

Villages _____ P14

Construire mieux avec le savoir d'antan

Écho-citoyenneté _____ P16

Courses durable



Écho-citoyenneté _____ P18

L'arbre qui cache la maison

Echo du Parc
Janvier > Mai 2008 n° 42

Directeur de la publication :
Charles-Antoine de Ferrières

Président de la commission communication :
Guy Poupart

Rédacteur en chef :
Virginie Le Vot

Comité de rédaction :
Virginie Le Vot, Hélène Binet,
Patrick Blanc.

Ont participé à ce numéro :
M. Adam, E. Aubert, G. Brice, L. Guilbot,
Ev. Lemonnier, D. Leroy,
A. Lottin, P. Rocher, C. Reinaud.

Pour l'équipe du Parc :
C. Dubuc, F. Hardy, S. Dransart, O. Sanch
V. Pastor, Bernard Rombauts, M. Thioux

Maquette : e.maginère - www.emaginaire.fr

Imprimé sur papier recyclé sans chlore
Imprimerie Nationale

Photographies : E. Aubert, C. Bazard,
A. Bouhana, M. Feuillastre, A. Bouhana,
V. le Vot, H. Binet, M. Thioux
Diapothèque PNR

Parc naturel régional
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse cedex
Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr

Fédération des Parcs naturels régionaux
de France :
www.parc-naturels-regionaux.tm.fr

Des commissions participatives: des tables de 4 personnes pour réfléchir aux objectifs du Parc



réunion publique à Gif-sur-Yvette



La révision de la Charte, qui entrera en vigueur en 2011, a commencé. La première étape qui s'est déroulée durant l'automne 2007 était importante puisqu'elle devait permettre de dessiner les grandes lignes de notre projet : quel territoire voulons-nous pour demain, quels en sont les enjeux, quels objectifs se donner pour bâtir un développement équilibré, respectueux de l'environnement ?

Pour répondre à ces questions dans une démarche de concertation et avec un grand nombre et une grande diversité d'acteurs et de partenaires (élus des communes, de la Région, des Départements, représentants des administrations, du monde socio-économique et associatif...) une méthode ingénieuse de discussion a été mise en œuvre.

Ainsi, des réunions atypiques ont été organisées un peu partout sur le territoire et ont permis à chacun de s'exprimer et de faire des propositions (principe : discussions par petites tables sur différents thèmes, "brassage" entre les tables puis mise en commun). Deux réunions publiques ont également été organisées (aux Essarts-le-Roi et à Gif-sur-Yvette) afin d'informer les habitants et de débattre sur le projet.

Tous les comptes-rendus de ces commissions sont téléchargeables sur notre site internet (espace révision depuis la page d'accueil www.parc-naturel-chevreuse.fr). Nous reviendrons sur le détail de ces propositions dès qu'une synthèse validée par tous aura été rédigée. Vous pouvez par ailleurs déposer vos propres suggestions ou remarques dans la boîte à idées thématique. ■

Jumelage de classes pour la révision de la Charte Ma commune dans le Parc

À l'occasion de la révision de la Charte et dans la perspective d'un élargissement futur, le Parc propose aux écoles élémentaires des communes inscrites dans le périmètre d'étude (et qui sont engagées dans la révision de la Charte) de participer à l'opération "Ma commune dans le Parc".

De décembre 2007 à juin 2008, les enfants des 24 classes vont être invités à découvrir les patrimoines de leur commune. Ils partageront ensuite leurs découvertes dans le cadre d'un échange associant les classes des écoles du Parc aux classes des communes du périmètre d'extension. Tout au long du projet, l'équipe *Pédagogie du Parc*, Frédéric, Eléna et Stéphane vont accompagner l'enseignant, faire des interventions auprès des élèves, des ateliers ludiques, des sorties de terrain pour leur permettre de découvrir concrètement ce qu'est un Parc naturel régional et comment cela se traduit sur leur commune. Par exemple, dans une première étape, les enfants construisent eux-mêmes, à l'aide d'une maquette modulable, leur représentation d'un village et de ses possibles composantes... À partir de leurs visions très hétérogènes, des discussions et explications peuvent s'engager sur le rapport entre espaces naturels et zones construites, la place de l'homme dans son environnement... Au fur et à mesure du projet, les enfants vont découvrir les enjeux d'un Parc naturel régional ; ils pourront alors également exprimer officiellement, au printemps 2008, des propositions pour le nouveau projet de Charte.

Cette opération bénéficie du soutien des Inspections académiques des Yvelines, et de l'Essonne. Nous reviendrons plus en détail sur cette opération originale dans l'Écho du Parc du mois de mai. ■



Comment se construit un village, quels rapports entre zones naturelles et construites ?... les enfants sont mis en situation concrètes d'aménagement du territoire.

Newcomer dans la vallée

Welcome John !

Depuis le 15 septembre 2006,
un grand chef américain a posé sa toque
dans le cœur de Chevreuse.

Portrait d'un passionné des bonnes choses.

À l'idée de rencontrer John R. Newcomer, le grand chef du Caprosia, rue Lalande, je m'imaginai affronter un grand type avec tee-shirt des Yankees, baskets et chewing-gum, derrière le comptoir d'un restaurant plein d'écrans vidéo. En franchissant la porte du restaurant, j'ai dû revoir tous mes *a priori* (et me souvenir subitement que George Clooney et Johnny Depp étaient également américains). John est svelte, charmant et manie la langue de Molière à la perfection. Le décor de ses prouesses culinaires se compose de grandes tables conviviales cerclées de chaises plus proches du fauteuil que du tabouret (qui nous font rester pendant des heures), d'un grand feu de cheminée, de quelques luminaires modernes, de murs de meulière. Bref, un univers chaleureux sans aucune faute de goût réalisé avec le soutien financier du Parc. "Ici vous êtes chez moi, annonce d'emblée John. *L'ambiance est tranquille, comme dans une maison de village.*" Je m'installe donc tout près de l'âtre, me choisis un verre de vin et écoute les récits du chef expatrié.

Tour du monde des grands chefs

John est né quelque part à une centaine de kilomètres de Washington, à vue de nez il y a moins d'une quarantaine d'années. Il passe son enfance auprès de sa grand-mère qui gère un hôtel et deux restaurants. Tout petit, il tombe dans la marmite et très vite attrape le virus. Dès qu'il atteint l'âge de monter des blancs en neige, John enfle la toque de chef et officie dans tout un tas de grands restaurants. Il travaille aux côtés de stars, notamment dans les fourneaux de Roger Vergé, un des plus grands chefs du moment. A Miami, alors qu'il gère les cuisines d'un hôtel 4*, il croise sa future femme. "She must be mine", se dit-il en la voyant. Non seulement Stéphanie le sera, mais en bonne chevrotine elle le ramènera quelques années plus tard sur ses terres. Tous deux entament alors une tournée de restaurants : deux ans à Hawaï, quelques temps en France à la Trinité-sur-mer ou à Colmar pour arriver enfin l'an passé en plein centre de Chevreuse. Rue de Dampierre avec femme et enfants de 1h à 5h du matin, rue Lalande le reste du temps (lorsqu'il n'est pas à Rungis). John ne compte pas ses heures. "Je ne refuse jamais de servir un client même à 15h. Aux Etats-Unis on peut manger toute la journée, alors pourquoi pas ici ?". Le chef rêve d'ailleurs de davantage de flexibilité, de souplesse



et peste dès que l'on aborde les questions de charges, d'horaires ou de personnel. Pourtant, John ne prévoit pas de retraverser l'Atlantique de sitôt. "Ici, je me sens bien. Je travaille à la manière d'Escoffier tout en apportant la richesse du melting pot américain."

Créations à la carte

Pour élaborer ses menus (qui changent au minimum trois fois par semaine), John parcourt tous les matins les allées de Rungis à la recherche de la perle rare. "Je ne sais jamais ce que je vais acheter. Je me balade et lorsque je tombe sur un magnifique turbot par exemple, je le prends." Le cuisinier n'est pas versé bio, mais bon ! Il craque pour des tomates anciennes du sud de la France, apporte au restaurant les légumes de son propre potager, passe des heures sur internet à traquer les denrées les plus difficiles, comme des pièces de crabe bleu, fait appel aux fermes du Parc. Il missionne même une copine en voyage au Japon pour lui rapporter du wasabi (condiment japonais). Résultat, ses menus sont à piocher dans la carte du monde : salade de poulpe aux saveurs japonaises, côte de porc française en croûte de noix de coco, sauce curry rouge... Mais aussi pour les plus pressés, John propose des sandwiches maison au poulet cajun. "Au Caprosia, le ticket moyen passe de 14 à 100€, explique John. Je ne rentre pas dans les cases, je propose à la fois des sandwiches et du foie gras !". ■

Pour plus de renseignements : 01 30 52 98 85
www.vallee-de-chevreuse.com/lecaprosia.htm

Hélène Binet

* Pour rénover le restaurant, remettre aux normes la cuisine, l'équiper et refaire l'aménagement intérieur, au titre du programme d'aides financières du PNR à la création et à la modernisation des entreprises.

Votre herbe verte est peut-être encore sous un manteau blanc. Pour préparer votre jardin à se parer de vie et de couleurs les premiers jours du printemps, rien de vaut les herbes folles. Conseils et expériences pour s'offrir une parenthèse végétale de folie.

Et si vous laissiez la nature reprendre ses droits dans un coin de votre jardin? Et si vous acceptiez d'abandonner votre pelouse sur quelques mètres carrés pour offrir de l'espace à une belle prairie fleurie? Trois avantages majeurs à cette solution : vous aurez beaucoup moins d'entretien à faire sur cette parcelle ; vous aurez le plaisir d'observer la beauté des fleurs sauvages ; vous favoriserez la biodiversité,



car insectes pollinisateurs et micro-faune s'épanouissent dans les espaces préservés du binage, de la fauche et des produits chimiques... Mode d'emploi : Il vous faudra, pour parvenir à ce résultat, lâcher un peu votre tondeuse. La première année, dans cet espace préservé, vous n'aurez à la passer en position haute que toutes les 5 à 6 semaines. Les années suivantes, ce ne sera plus que deux tontes par an, au milieu de l'été et à l'automne. En quelques mois, une flore spontanée devrait sortir de terre toute seule, comme par magie. Le vent, les insectes, le ruissellement de l'eau se seront chargés d'acheminer dans votre terre d'asile les précieuses graines locales. Certaines graines sont même déjà dans votre terre et ne demandent qu'à s'exprimer!

Adopter ce principe d'un espace naturel est d'autant plus important que, sans le vouloir, nos pratiques de jardinage ont contribué à



Carottes sauvages, orchidées abeilles, orchis pyramidales... Toutes ces fleurs sont déjà en graines dans votre jardin et ne demandent qu'à pousser.

Les agriculteurs s'y mettent aussi

Dans cette même logique d'offrir à la faune et la flore locale, fragilisées par l'artificialisation des espaces, des abris naturels, nombre d'agriculteurs consacrent une partie de leurs terres à des aménagements sauvages. Pléonasme ? Pas vraiment ! Si la rationalisation des cultures agricoles, a longtemps conduit à supprimer les bosquets, les haies ou les mares, on se rend compte aujourd'hui de l'utilité de ces milieux naturels disparus. Des exploitants choisissent de replanter des haies vives, de laisser des talus enherbés, des fossés, des prairies non retournées. Aucun traitement chimique, ni amendement, n'y sont pratiqués. Au final, si ces petits espaces ne sont pas directement productifs, ils ont une utilité à moyen terme : ils favorisent la faune et la flore indispensables à une terre vivante et fertile. Plusieurs agriculteurs, éleveurs ou céréaliers, ont engagé avec l'aide du Parc la réhabilitation de ces milieux naturels.



Les zones rurales non cultivées rendent aussi des services : qualité de l'eau, gestion des inondations, paysages...



Une mare naturelle dans un pâturage

Un peu, beaucoup, passionnément, à la folie

Cautionner les herbes sauvages, t'es pas fou ? Voici six bonnes raisons d'apprécier ces fleurs sauvages à sortir en cas d'attaques d'aficionados du gazon anglais.

- Elles ne demandent aucun entretien, à peine deux fauches par an.
- Elles poussent toute seules, sans que l'on n'ait besoin de les arroser ou de leur apporter de l'engrais.
- Elles sont le refuge des petits animaux de jardin (mulot, hérisson, musaraigne). Les coccinelles, les syrphes, les abeilles et papillons viennent également s'y multiplier.
- Elles sentent bon, surtout le cerfeuil musqué, la giroflée, l'hysope, la julienne, la mauve musquée, l'onagre, la sauge sclarée...
- Elles contribuent à sauvegarder la biodiversité.



appauvrir la biodiversité : on choisit de planter des fleurs ou arbustes que l'on trouve jolis, colorés, qui poussent facilement mais qui sont souvent des plantes exotiques et l'on contribue ainsi par hybridation à dégrader la flore sauvage. Pourtant diriez-vous, dans la nature, le mélange, c'est plutôt source d'évolution positive et d'enrichissement ?!... Oui, quand cela se fait sur une échelle de temps suffisamment longue pour que les espèces trouvent leur équilibre. Non, lorsque le phénomène est rapide et massif. Or, l'explosion d'espèces végétales non locales est un phénomène récent (quelques dizaines d'années) et important (quel jardin, terrasse ou balcon ne comporte pas aujourd'hui son massif ou parterre fleuri ?). Le risque pour de nombreux scientifiques, c'est que ces plantes entrent en concurrence avec des espèces locales, sans offrir en contrepartie les services rendus à l'écosystème (nourriture pour tel oiseau, abri pour tel insecte). Or, la nature est un ensemble complexe, fait d'une multitude d'interactions. Supprimer un ou plusieurs maillons de la chaîne peut avoir des conséquences beaucoup plus graves qu'il n'y paraît au premier abord. ■

Remerciements à Gérard Arnal, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Île-de-France, membre du conseil scientifique du Parc.

Hélène Binet et Virginie Le Vot

Les herbes sauvages, patrimoine du Tiers-Paysage

Gilles Clément, jardinier, paysagiste, poète et philosophe est un grand amoureux des prairies naturelles et des espaces où la nature reprend ses droits. Il les nomme Tiers-Paysage. Dans son ouvrage 'Une écologie humaniste' (éditions Aubanel), le passionné nous livre les fabuleux atouts écologiques de ces paysages en mouvement. Extraits. "Le Tiers-Paysage désigne la somme des espaces où l'homme abandonne l'évolution du paysage à la seule nature. Il concerne les délaissés urbains ou ruraux" NDLR :

Les délaissés ruraux sont des zones non cultivées comme les friches, marais, landes, tourbières, particulièrement importants pour les services qu'ils rendent à la biodiversité : qualité de l'eau et des écosystèmes, gestion des inondations, paysages... Dans une moindre mesure, d'autres espaces qui font la transition entre le sauvage et l'urbain, les bords de route, rives, talus de voies ferrées favorisent également la biodiversité. "Comparé à l'ensemble des territoires soumis à la maîtrise et à l'exploitation de l'homme, le Tiers-Paysage constitue l'espace privilégié d'accueil de la diversité biologique (...). Le nombre d'espèces recensées dans un champ, une culture ou une forêt gérée est faible en comparaison du nombre recensé dans un délaissé qui leur est adossé. Considéré sous cet angle le Tiers-paysage apparaît comme le réservoir génétique de la planète, l'espace du futur... La prise en considération du Tiers-Paysage en tant que nécessité biologique conditionnant l'avenir des êtres vivants modifie la lecture du territoire et valorise des lieux habituellement considérés comme négligeables."

Dans notre Parc, les délaissés ruraux, ou espaces sauvages, sont nombreux et font l'objet de toutes les attentions. Ce sont les zones humides, les cours d'eau, les prairies de fonds de vallée. Des programmes de gestion sont engagés pour préserver ces écosystèmes locaux, avec l'appui des communes et des associations.

Les aires de transition urbaine se situent, elles, souvent en lisière de forêts, sur les talus qui bordent les routes, aux abords des chemins. Non traités par produits chimiques, non fauchés, non plantés de massifs fleuris exotiques, ces espaces offrent une richesse écologique beaucoup plus importante que dans les milieux artificialisés (route bitumées, parking, bâtiments...).

Pour des raisons esthétiques, par habitude, les habitants ou les services chargés de l'entretien privilégient encore l'entretien régulier de ces délaissés. On aimerait que la DDE vienne débroussailler plus souvent... quelques "mauvaises herbes" le long de la route... et on appelle la mairie pour qu'elle vienne les enlever. Pourtant, le plus grand service que l'on pourrait rendre à la biodiversité, c'est d'accepter le développement naturel, l'absence d'entretien. Faucher un talus en plein mois de juin, lorsque les fleurs éclosent, revient à empêcher des milliers d'insectes de se reproduire, de butiner et de jouer leur rôle de pollinisation. Et puis des herbes sauvages qui ondulent au vent, où voletent des papillons et une foule d'insectes, c'est aussi agréable à regarder!



Nous entamons avec cette nouvelle rubrique une série d'articles retraçant quelques faits marquants de l'histoire locale...

Histoire brève d'une époque pas toujours sans Pépin

Clovis, Saint-Germain-des-Prés, Pépin-le-Bref, Berthe au Grand Pied, Saint-Denis, Charlemagne... tous ces noms ont un lien avec l'Yveline, La Celle-les-Bordes, Le Mesnil...



La grande Histoire de France a laissé moult empreintes en vallée de Chevreuse. Notre patrimoine en conserve les traces les plus "récentes", au mieux quelques vestiges du XI^e siècle. De la première partie du Moyen-âge, il ne reste que de rares écrits, mais qui témoignent déjà de la situation convoitée de notre territoire riche en eau et en bois : la forêt d'Yveline... Des objets d'époques plus anciennes ont été retrouvés, par exemple : mésolithique à Auffargis et Rochefort, néolithique dans le sud du Parc, romaine au Mesnil...

An 768. Nombreux sont nos villages qui revendiquent cette date comme première trace écrite de leur histoire – "Vetus-Monasterium" (Vieille-Eglise) aurait cependant été relevé encore plus tôt dans un document datant de 711-. Ils se réfèrent au précepte de Pépin-le-Bref par lequel le Roi fit don de la plus grande partie de la forêt d'Yveline à l'abbaye de Saint-Denis. Cette traduction donnée en 1891 par J. Maillard dans son "Histoire de Rambouillet" nous éclaire.

"Pépin, par la grâce de Dieu, roi des Francs, (...) donnons à la basilique de Saint-Denis (...) à perpétuité, pour le salut de notre âme et pour la sépulture de notre corps en ce saint lieu, - la forêt connue sous le nom d'Yveline, ainsi que tout ce qui y tient, ce qu'elle renferme et nous y appartient : terres, maisons, habitations d'hôtes, édifices, habitants, esclaves, bois, vignes, champs, etc. Tout, sauf les concessions que nous savons avoir faites (à d'autres abbayes) par des chartes antérieures... Les confins de cette forêt sont : d'une part Couviers, Vaterie, Cernay et

L'emprise approximative de la forêt d'Yveline en 768, d'après les communes citées dans la donation



Vieille-Eglise ; d'autre part Épainville, Puisieux et Rambouillet ; puis Hermeray ; ailleurs Adainville, Bourdonné et Condé ; d'un cinquième côté Montpinson (Pincionemonte : Montfort) et Villiers."

Premier roi de la dynastie des Carolingiens, Pépin III, dit le Bref en raison de sa petite taille, signa cet acte au crépuscule de sa vie qui s'acheva le 24 septembre 768 à Saint-Denis. Outre les communes citées dans cet extrait, le précepte couvre les terres du Mesnil, d'Auffargis, de Lévis-Saint-Nom, de La Verrière, mais aussi à l'ouest et au sud du Parc des communes du canton de Rambouillet : Gazeran, Hermeray, Orcemont (Ursionevilare), à l'est et aujourd'hui en Essonne : Villebon, Monthléry (Actricomons), Palaiseau. A noter que, tout comme Le Mesnil-Saint-Denis, le village de Briis-sous-Forges, voisin du Parc, alors dénommé Bragium et inclus en forêt d'Yveline, a conservé pour son église le nom de Saint Denis.

Au don de Pépin, Charlemagne, son fils, ajoutera que *"les peaux de bêtes sauvages, cerfs et chevreuils d'Yveline, serviraient à couvrir les livres du monastère et que leur chair reconforterait les religieux."*

L'immense forêt d'Yveline

Les Romains avaient baptisé Aequilica foresta, une immense forêt qui atteignait alors les massifs de Monthléry à l'est et ceux de Dreux à l'ouest, et plus largement, tous les bois situés entre Versailles et Nogent-le-Roi, entre Houdan et Étampes. Les rois francs s'attribuèrent plus tard les propriétés conquises. Parmi elles, la forêt d'Yveline (qui signifiait "abondante en eau" dans la langue des Gaulois) s'étendait entre autres sur le Parisien, l'Etampais, et le pays chartrain. Ainsi, Clovis, roi des Francs, après s'être emparé de la forêt des Carnutes (les Carnutes sous l'empire romain occupaient de la Seine à la Loire), y "préleva" l'Yveline puis décida d'en faire don à l'église de Reims, à l'approche de sa mort en 486. Son fils Clodomir reprit ce territoire à l'église en 511...

Deux siècles après le précepte du Roi Pépin III, sur ordre d'Hugues-le-Grand, duc de France et abbé de Clairefontaine, l'abbaye de Saint-Denis était dépossédée de l'Yveline, territoire qui revenait aux mains du Roi de France. Tandis que les autres abbayes (Saint-Germain-des-

Prés) conservaient et augmentaient leurs biens (entre autres La Celle-les-Bordes – voir “Les ermitages de La Celle et Clairefontaine”). D’un roi à l’autre, d’un héritage disputé aux terres conquises, les limites de la Gaule, puis de la France, ont été maintes fois distendues, découpées, attribuées à telle ou telle contrée voisine... Les villages de la Haute Vallée de Chevreuse ont, pour certains, été touchés par ces rattachements dictés par les luttes de pouvoir, les donations, les guerres... Cependant, le pays d’Yveline a quasiment toujours constitué un tout, changeant de main d’un siècle à l’autre mais rarement divisé. “La forêt dénommée l’ancienne Yveline, debout depuis des milliers d’années (...) assez grande encore, assez serrée pour ne pas perdre son unité...” écrivait J. Maillard en 1891.

Les premiers villages se développent

Sur ce territoire forestier humide, dès le début du Moyen-Âge, deux villages élevés servirent de base aux seigneurs et aux peuples de l’Yveline : Rochefort (nommée Hibernie sous les Romains) sur la route de Paris (Lutèce) à Chartres (Carnotum) et Montfort-l’Amaury (Pincionemonte, puis nommée Montpinson et Montfort-en-Yvelines). Devenus propriétaires de la forêt d’Yveline par la volonté de Pépin, les moines de Saint-Denis aidés de frères convers et de laboureurs vinrent défricher, cultiver le plateau et installer les premières habitations du Mesnil dont l’étymologie “Mansio ou mansionile” signifiait “maison” à peu près à l’emplacement de l’actuelle ferme de Beaurain.

La forêt d’Yveline encore très peu habitée à l’époque était riche en ressources essentielles pour la création de bourgs : les plateaux limoneux argileux étaient défrichés pour les cultures céréalières. Les coteaux, très convoités, constituaient la provision de bois, de pierres, on y chassait, on y cueillait végétaux, baies, champignons..., des vignes se dressaient sur les flancs les plus ensoleillés. Les nombreux fonds de vallée où abondent les cours d’eau et marais étaient précieux pour la création d’étangs piscicoles, le maraîchage, l’élevage ou encore la culture du chanvre textile.

Les ermitages de La Celle-les-Bordes et de Clairefontaine

Le précepte précisait “sauf concessions faites à d’autres abbayes”. L’une des enclaves de la forêt d’Yveline appartenait en effet à l’abbaye de Saint-Germain-des-Prés depuis 576 : La Celle. L’évêque de Paris, Saint-Germain, avait fondé là, sur 300 arpents que Chilbert 1^{er} lui avait donnés en 557, une “cella” ou cellule, c’est-à-dire un petit monastère et un oratoire où il se retirait fréquemment. Situé au pied du coteau des Bordes, vers l’actuel manoir de La Celle et du chemin de la Butte à Ratel, l’édifice s’entourait d’une communauté rurale rythmée par le travail des cultures, des vignes, de l’élevage dans les prés. A la mort de Saint Germain, sa “cella” fut transmise à l’abbaye Saint-Vincent qui prit dès lors le nom de Saint-Germain-des-Prés. L’histoire ne précise pas si “des Prés” se rapporte à La Celle mais il est permis de l’imaginer !

Durant cette même année 557, non loin de La Celle, un triste événement nous apporte encore un repère historique et géographique aujourd’hui disparu. Il est dit qu’entre Rambouillet et Rochefort, Scariberge, nièce de Clovis et veuve d’Arnoult assassiné par ses parents, se retira dans une “cellule” : Saint-Rémy-des-Landes à Clairefontaine fut l’une des premières abbayes mérovingiennes. Un château fut construit sur ses ruines en 1830.

À cette même époque, au VI^e siècle, la division des diocèses des archevêchés de Chartres et de Paris est tracée : en limite de la forêt

d’Yveline, au nord de Rochefort, par une ligne située à hauteur de Bonnelles (dont l’étymologie signifie “petite borne”).

Dans ce monde médiéval avant tout rural, le patrimoine naturel est déterminant pour le choix de l’implantation humaine. Pépin le Bref ne s’y est pas trompé : en léguant un territoire à fort potentiel, il fait entrer la petite histoire dans la grande. ■

Patrick Blanc

Remerciements à M. et Mme Schubert.

Le rayonnement de Saint-Denis

L’abbaye de Saint-Denis est devenue dès le milieu du VIII^e siècle sous Pépin l’une des plus puissantes de France. *L’édifice fut consacré abbaye au début du VII^e siècle sous Dagobert I^{er}, roi des Francs. Il fut le premier roi à être inhumé dans cette église qui devint alors la nécropole de la plupart des rois de France. Et c’est à Saint-Denis, le 2 février 754, que le pape sacre Pépin-le-Bref “Roi des Francs” et “Patrice des Romains” (noble), bénit sa femme Bertrade de Laon, dite Berthe au Grand Pied (elle avait un pied plus grand que l’autre) et sacre également ses deux fils Carloman 1^{er} et Charles (Charlemagne qui fera édifier en 768 la nouvelle basilique carolingienne de Saint-Denis).

* Bâti autour d’une église élevée au V^e siècle.

Quelques dates en Bref...

Pépin le Bref – 715-768 : fils de Charles Martel et de Rotrude, devient roi des Francs en 751 (fondation de la dynastie Carolingienne).

- 750 : Concile de Tours. Les ecclésiastiques sont priés de prêcher en langue populaire et non plus en latin.
- 754 : le chant grégorien est adopté par Pépin III le Bref.
- 763 : premiers écrits sur l’assolement triennal.
- 768 : l’Yveline est donnée à la basilique Saint-Denis - 24 septembre : mort de Pépin III le Bref, ses fils Charles, dit Charlemagne, et Carloman se partagent le royaume.



Commerces et boutiques culturels commencent à essaimer en Haute Vallée de Chevreuse. Deux librairies littéraires viennent ouvrir une nouvelle page du développement économique local.

Je prendrai... une poignée de mots, un sac de notes, un kilo de couleurs, un litre d'ailleurs, une tranche de rêve, une dose d'évasion, une portion de bonheur et un petit supplément... d'âme.

Les vitrines qui nourrissent notre esprit alimentent aujourd'hui les conversations. Dans nos petites communes, vendre des moyens d'émotion, des outils d'expression et d'apprentissage relève autant de l'audace que d'une passion à partager. Les magasins de musique ont montré la voie. Concentrés à Saint-Rémy-lès-Chevreuse depuis plusieurs années, ils sont trois spécialistes à proposer leurs services: piano et cordes chez *Saint-Rémy Musique*, bois et cuivres à *La Clé des vents*, guitares, batteries et tous instruments amplifiés chez *Musiquéchoppe*. Dans un autre univers, Jean-Pierre Rossignol ébéniste d'art installé depuis 2006 à Dampierre s'agrandit et déplace son atelier au 3 place de l'église à Dampierre. À l'instar de ces boutiques aujourd'hui reconnues et appréciées, deux librairies littéraires viennent aujourd'hui conquérir le cœur des habitants du Parc, l'une au Mesnil, *Les Mots Approvoisés*, l'autre à Chevreuse, *Les Racines du Vent*. La poésie de ces deux enseignes invite déjà à franchir leur seuil. Pour y trouver du bonheur à chaque page.



Racine sur le divan

Poussée la porte des *Racines du Vent* à l'angle de la rue Lalande et de la rue de la Division Leclerc, vous semblez découvrir un salon aux ambiances feutrées, aux murs couverts d'ouvrages... ethnologie, voyage, philosophie, Spiritualité, Poésie, Histoire, Théâtre, Cuisine, Science Fiction, Jardin, Polar, Beaux livres... Quelques bandes dessinées, quelques prix littéraires bien sûr, des livres d'art, des grands classiques, les auteurs locaux, Racine, Devos, Tournier... Des disques aussi. Et dans un coin, en guise de divan, trois fauteuils invitent à s'installer pour feuilleter un futur compagnon de chevet. Que choisir? *Lettres à Lou* d'Apollinaire, le CD *Ali Farka Toure with Ry Cooder*, Grammy Award 1995, un manga, *Graines de possible* de Nicolas Hulot et Pierre Rabhi, le dernier Goncourt, un Henry Miller en Poche, ou là,



une pré-édition en tirage réservé?... Lydia Moretti-Gleyses suggère, explique sa sélection, situe tel ou tel ouvrage dans l'œuvre de l'écrivain. À croire qu'elle les a tous lus? *"Presque! j'aime tous les genres, je peux défendre ce que je propose, même certains mangas qui m'avaient tout d'abord interpellée!"*

Dès l'entrée, plusieurs ouvrages font référence à l'écologie, la planète, au développement durable... *"Je veux développer un thème sur l'environnement, réunir des livres sur le sujet."*

L'idée des fauteuils et du coin lecture? *"Prendre le temps de feuilleter et de choisir, cela permet d'éviter des achats que l'on regrette après. J'aime les rencontres improvisées, les gens viennent et se posent ici comme dans un salon, on peut lire, cela peut durer une heure, pour-quoi pas deux!"*

La démarche est originale mais ce n'est pas tout, Lydia nourrit également d'autres projets: *"Des coopérations et des lectures vont être mises en place avec la bibliothèque. Et en été, des ouvertures nocturnes sont prévues, les habitants comme les touristes pourront flâner dans les rues en soirée et pousser la porte, la librairie les accueillera."*

Au Mesnil, le 9 Porte Henri IV fait belle impression

La librairie d'Annick Pitteloud *Les mots approvoisés* apporte ses lettres de noblesse au petit centre commercial de la Porte Henri IV au Mesnil-Saint-Denis, situé face au collège Philippe de Champaigne. Un emplacement de choix pour Annick, habitante du Parc, qui souhaitait depuis longtemps créer sur le territoire du PNR une librairie destinée avant tout aux jeunes. Livres scolaires, classiques de la littérature en collections à prix abordables, BD, mangas, policiers, rayons Beaux livres, Jeunesse, dictionnaires, livres de contes, quelques fournitures scolaires également... *"Il est essentiel d'éveiller la jeunesse à la lecture et de la fidéliser."* Annick a mis en place à cet effet une carte de fidélité accordant des remises sur les livres et la papeterie. *"Si les jeunes n'apprennent pas à aimer la lecture le plus tôt possible, ils ne liront pas après et passeront à côté d'un grand plaisir."* Le nom de l'enseigne, *Les mots approvoisés*, résume parfaitement la pensée d'Annick. La présentation de la boutique renforce l'idée. Les couleurs sont dynamiques, chatoyantes, l'agencement intérieur en bois massif



naturel s'associe à merveille avec les peluches et les animaux en bois qui créent une ambiance irrésistible pour les plus jeunes (et qui ravissent également les moins jeunes!). "Plutôt que de proposer un rayon de "Oui-oui" ou de livres que l'on trouve dans toutes les grandes surfaces, je présente une sélection de livres d'éveil à la nature et aux animaux que je mets en avant, ce sont des thèmes attrayants pour les enfants et d'autant plus importants ici, dans un Parc naturel." Une table centrale permet de feuilleter les ouvrages, découvrir une nouveauté. Ou une idée cadeau. Des casse-tête et jeux de mémoire en bois (fabriqués artisanalement dans le Parc naturel régional du Vexin) complètent l'offre de la librairie. Tout comme ces présentoirs de cartes postales artistiques dont une remarquable collection d'aquarelles du Mesnil-Saint-Denis.

Rencontres artistiques

Autres lieux, autres variétés culturelles. Depuis peu, sur le territoire du Parc, se mêlent diverses expressions artistiques... Une vingtaine de restaurants, salons de thé, crêperie, pubs, mettent à disposition murs, espace scénique, salle ou terrasse pour accueillir des expositions, des concerts ou même des représentations théâtrales. Plusieurs d'entre eux participeront au festival Jazz à toute heure en mars et avril en concoctant un menu Spécial Festival ou en programmant des musiciens dans le cadre du Festival off.

Le répertoire des acteurs culturels

Tous ces acteurs de la vie de notre Parc se retrouvent dans le nouvel *Annuaire culturel* édité et conçu par le PNR, aux côtés des associations, des artisans, des artistes et des lieux d'accueil culturels de la Haute Vallée de Chevreuse.

Notez que l'Annuaire compte près de 120 pages et 400 adresses, ce



Terroir



Que fait le Parc? Éco Trophées 2007



Décernés en décembre 2007, les Ecotrophées du Parc ont récompensé la contribution exemplaire d'acteurs économiques locaux au respect de l'environnement et au développement durable. Les quatre lauréats sont :

- La Part du feu (catégorie Métiers de la construction et du bâtiment) pour la réalisation à Bonnelles de son show-room consacré aux chaudières et aux poêles à bois ;
- la Ferme de La Noue située à La Celle-les-Bordes (catégorie Agriculture, services et commerces) pour l'ensemble de sa démarche et sa conversion à l'agriculture biologique ;
- la commune de Saint-Forget (catégorie Collectivités) pour la restauration et la gestion du pré-verger des Cocagnes avec pâture extensive;
- la Clé des Champs (catégorie Associations) pour la construction certifiée Haute Qualité Environnementale de son centre d'accueil médicalisé pour autistes, le Foyer d'Ulysse situé à Bullion.

Une mention spéciale a été attribuée à la société SRT Bat (travaux de maçonnerie traditionnelle écologique du bâti ancien et rural) ainsi qu'à la commune de Châteaufort pour la restauration du Pont Galerie de la Réserve naturelle régionale d'Ors.

Bourse aux locaux

Le Parc recense les locaux commerciaux vacants sur son territoire et met en liaison offres et demandes en assistant de surcroît les porteurs de projets. Lydia et Annick ont ainsi trouvé le lieu de leur rêve professionnel.

Vous disposez d'un local à louer ou vous en cherchez un ? Consultez le site Internet du Parc ou contactez Olivier Sanch au 01 30 52 09 09.

qui situe l'ampleur de nos richesses locales parfois insoupçonnées ! Et parallèlement à ce répertoire, un Comité de sélection des projets culturels composé d'élus traite les demandes de soutien, d'aide et de partenariat soumises au Parc. Ainsi ont été accompagnés par exemple : *Jazz à toute heure*, les *Tentatives vagabondes* de la chorégraphe Patricia Ferrara des animations médiévales à Chevreuse les parcours d'ateliers d'artisans d'Helium, le Salon du livre de la jeunesse. D'autres projets dont nous vous reparlerons sont en cours comme les partenariats avec la Maison de la poésie ou le FRAC (Fonds régional d'art contemporain)

Ainsi, la culture en Haute Vallée de Chevreuse se transmet de mieux en mieux ! Elle reflète le caractère vivant d'un territoire. Malgré tout, se lancer dans l'aventure culturelle reste un challenge pour les protagonistes. Au-delà de la volonté et de la passion, encore faut-il que le public réponde à l'appel. Tout le monde sachant lire, on ne peut qu'espérer de votre part une visite très prochaine suivie de beaucoup d'autres chez Lydia et Annick! ■

Patrick Blanc



À vos paniers!

Retrouver les saveurs d'autrefois, ré-apprendre le calendrier des saisons, assurer la traçabilité des fruits et légumes. Grâce aux AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), qui, depuis quelques années, fleurissent à tout bout de champ, c'est à nouveau possible.

Partout en France, de nouveaux réseaux rapprochent consommateurs des villes et producteurs des champs.

Tous les mois, à la ferme de Vandame de Villiers-le-Bâcle, on se croirait sur un grand marché. Les 250 adhérents de l'Amap, les Jardins de Cérès, viennent chercher leurs victuailles. Sur un panneau, le bénévole du mois chargé de la distribution a inscrit la composition du panier. Selon les saisons, les clients-adhérents trouvent dans les cagettes du petit épeautre, des lentilles et des pommes de terre cultivés sur le plateau de Saclay, de la viande de bœuf ou d'agneau du Perche garantie AB, des bottes de cresson bio d'Huisson-Longueville dans l'Essonne, des pots de miel de Roland Rondelet, apiculteur de Villiers-le-Bâcle. Chaque mois, cette ambiance de grande halle résonne partout en France. De Lille à Marseille, les "mains aux paniers", les "légumes et compagnie" et les 500 autres Associations de maintien de l'agriculture paysanne voient débarquer, panier à la main, leurs quelque 25 000 adhérents.

Solidarité nord-nord

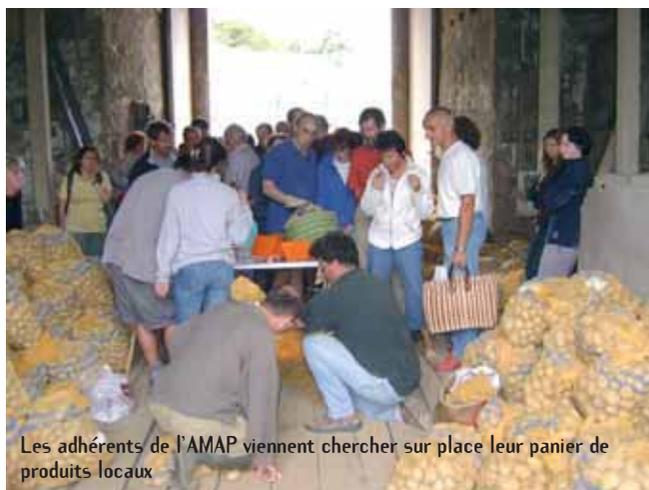


Le principe des Amap est simple. Calquée sur le modèle des Teikei au Japon (qui existent depuis 1960) et les CSA (agriculture supportée par la communauté) outre-Atlantique, une Amap met en relation l'offre et la demande. D'un côté, un groupe de consommateurs se forme, repère un ou plusieurs agriculteurs du coin (ou éleveurs ou boulangers, pourvu qu'ils soient dans une logique bio et qu'ils se trouvent à moins de 100 kilomètres) et passe commande à l'année. De l'autre, le producteur s'engage à fournir des produits de saison de qualité et à préparer chaque semaine le bon nombre de paniers. Cette souscription permet aux agriculteurs de se diversifier sans risque, de pouvoir compter à l'année sur un certain volume de commandes.

Des acheteurs qui se transforment parfois pour le plaisir en récolteurs.



Et de passer d'une relation vendeur/acheteur à une démarche d'échange où chacun participe aux choix comme aux risques. Ainsi, en fonction des goûts de leurs amapiens, les producteurs privilégient une espèce plutôt qu'une autre. "Si mes clients n'aiment pas le chou-fleur, témoigne Isabelle, productrice dans le Sud de la France, je les remplace par un autre légume que nous aurons choisi ensemble. Les Amap permettent de mieux cerner les attentes des consommateurs." Par cette relation de proximité, les consommateurs saisissent mieux les difficultés du monde agricole. "Juillet et août ont été tellement pourris au nord de la Loire que nous n'avons pratiquement pas eu de fruits, explique Joséphine, adhérente de l'Amap du XIX^e arrondissement parisien. Mais c'est le jeu. On se rattrapera l'été prochain."



0,05% de franciliens amapiens

L'Île-de-France compte 53 Amaps, 35 producteurs et 2100 foyers concernés. Des chiffres qui s'accroissent chaque année. Pourra-t-on atteindre dans la région, les 1% d'Amapiens comme dans la cité phocéenne? "La nouvelle demande sociale quant à la sécurité alimentaire et à la conservation des paysages engendre un véritable engouement pour les Amap, précise François Lérique, président des Amap d'Île-de-France dans le mensuel de la Confédération paysanne. Mais elle va vite être limitée par la difficulté de créer de nouveaux partenariats avec les producteurs, surtout dans les zones périurbaines où

l'accès au foncier pose problème". Dans le Parc qui compte 40% de terres agricoles mais aucune Amap, l'exercice devrait être possible. Vous vous lancez?

Créer une Amap : mode d'emploi

Une Amap émane toujours d'un petit groupe de consommateurs. Voici quelques pistes à suivre pour créer une telle entreprise.

Rapprochez-vous d'un groupe local existant. Trois Amap jouxtent le Parc : les Jardins de Cérés qui officient du côté de Saclay (<http://jardins.ceres91.net>), les Paniers de l'atelier à Elancourt (distribution une fois sur deux chez un particulier du Mesnil-Saint-Denis : 01 30 45 24 31, elaffittegyulai@free.fr) et les Jardins en Hurepoix à Dourdan (www.jardinsenhurepoix.org). Toutes affichent complet mais vous pouvez vous inviter à une journée de distribution.

Vous pouvez également vous appuyer sur le réseau des Amap d'Île-de-France. Un guide sur la création d'un groupe de consommateurs a été édité et donne toutes les pistes à suivre.

Après avoir lu la charte du réseau et convaincu un petit groupe d'amis, de voisins, de collègues, de responsables d'associations du bien fondé de cette démarche, organisez la première réunion d'information pour les consommateurs. Vous pouvez pour cela faire passer les informations pratiques dans le bulletin de votre commune ou pourquoi pas dans le prochain Écho du Parc.

Lors de cette première réunion, invitez des membres d'une Amap voisine pour témoigner. Présentez le fonctionnement d'une Amap, répondez aux questions (pour cela potassez bien le site internet national <http://alliancepec.free.fr>) et n'oubliez pas d'offrir à vos invités un petit verre (bio) à boire. Les Amap sont toujours fondées sur la convivialité. Constituez en fin de réunion un petit groupe de travail chargé de recruter les producteurs. Et invitez les consommateurs intéressés à noter leurs coordonnées sur une feuille.

Avec votre petit groupe chargé de la prospection d'agriculteurs, rencontrez Ghyslaine Wolff, chargée de mission Agriculture du Parc qui, selon vos besoins (si vous voulez des légumes, des fruits, de la viande, des escargots ou du fromage...) pourra vous mettre en relation avec le producteur idoine. Vous pouvez également chercher hors Parc (à condition que ce soit dans un rayon de moins de 100 kilomètres) et vous adresser dans ce cas-là au réseau des Amap Île-de-France (<http://amap-idf.org>), au groupement des agriculteurs bio d'Île-de-France (GAB - www.bioiledefrance.fr) ou à la Confédération paysanne (www.confederationpaysanne.fr) pour obtenir la liste des agriculteurs biologiques ou raisonnés du coin susceptibles d'être partants.

Une fois les agriculteurs repérés, organisez à nouveau une réunion avec vos producteurs et vos consommateurs. Définissez ensemble le tarif de l'adhésion (aux alentours de 15€), le prix et le contenu du panier (généralement entre 6 et 15 produits), le lieu de distribution et les dates des premières livraisons (mieux vaut commencer au printemps ou à l'automne).

En savoir plus ?

<http://alliancepec.free.fr> : le site des Amap en France
<http://amap-idf.org> : le réseau des Amap franciliennes
Les Amap, un nouveau pacte entre consommateurs et producteurs, Claire Lamine, Yves Michel, janvier 2008

Terroir



Que fait le Parc ?

Une base de données cartographique étoffée

Dès 1995, à l'occasion de la première révision de la charte, un Système d'information Géographique a été mis en place et a permis notamment de réaliser un plan de Parc, fondé sur les données faune-flore, paysages, les POS et les schémas directeurs de l'époque.

Depuis quelques mois, le Parc a missionné une géomaticienne, Emilie Duc, pour étoffer cette base et la rendre davantage opérationnelle. Des informations localisées (relevés GPS) et détaillées sont donc actuellement intégrées : réalisations financées par le Parc, travaux sur les rivières, les chemins ruraux, le patrimoine vernaculaire... Le cadastre et le fond IGN de toutes les communes (en version numérique) a également été acquis. Grâce à cette mine d'informations, aux outils de consultation qu'Emilie met en place et au croisement des données, une mémoire cartographique se constitue. C'est une étape essentielle pour préparer le plan de Parc de la future charte.

A terme le Parc étudiera les modalités pour permettre aux partenaires et notamment aux communes d'avoir accès aux bases de données.



Les produits maraichers du CAT d'aigre foin

Formalisez tout ça auprès de la Préfecture en déclarant la création de votre association et inventez... : un nom, un mode de fonctionnement, des thèmes d'animations, des rencontres, des visites chez les producteurs, des dégustations...

Les bios de la Haute Vallée de Chevreuse

Fin 2006, la France comptait 11 640 exploitations agricoles engagées dans un mode de production biologique, soit 552 824 hectares (2% de la surface agricole nationale). En Île-de-France, il existe 78 exploitations bio, soit 4188 hectares (0,7% de la surface agricole). Enfin, dans le Parc, deux exploitations bio en grandes cultures peuvent vous proposer de la farine en petit conditionnement pour faire vous-mêmes votre pain et une exploitation d'élevage où vous pourrez trouver : fromages de chèvre, pâté de lapin, viande de porc découpée, et plein d'autres choses... ■

Hélène Binet



Matériaux et savoir-faire anciens peuvent inspirer la construction d'aujourd'hui et doivent être respectés dans les maisons d'hier...

Les techniques les plus saines de construction de l'habitat sont souvent empruntées au passé. Bois, fibres végétales, roches, terre crue argileuse, etc., les matériaux, prélevés et mis en œuvre sur place, contribuaient à une démarche durable bien avant l'heure ! La quête de bien-être dans nos douces demeures et la nécessité d'économiser davantage l'énergie nous amènent à redécouvrir des procédés qui font le charme de ces logements anciens. Bien sûr ces maisons comptaient plus d'un désagrément, mais elles étaient généralement conçues avec un souci de pérennité, de robustesse, d'inertie thermique (solution indispensable faute de multiples radiateurs), bref de sens pratique et de qualité qui, rapporté à nos conditions de vie et à nos connaissances actuelles, nous fait parfois défaut. Ainsi mélangeons-nous souvent lors de la réhabilitation de maisons des techniques standardisées récentes appliquées de façon inadéquate sur des matériaux qui perdent leurs qualités naturelles d'isolation ou de régulation de l'humidité une fois recouverts, enduits ou calfeutrés.

Laisser respirer les murs anciens...

Couvrir les murs d'un isolant est souvent contradictoire dans le bâti ancien antérieur à l'industrialisation des années 30. De même poser des pare-vapeur étanches à l'eau n'est pas conseillé. D'autant plus quand la maison est faite de pierres et de terre comme nos anciennes demeures en meulière. Des études ont montré qu'une fissure de pare-vapeur d'1 mm de large sur 1 mètre de long réduisait de près de 80 % le pouvoir de l'isolant sur un mètre carré autour de cette fente. Une isolation intérieure mal conçue supprime en effet l'inertie thermique des murs et favorise le stockage d'humidité dans le mur ou dans l'isolant lui-même au risque de les dégrader irrémédiablement. En périodes froides, l'air intérieur dès lors qu'il est chauffé se trouve en surpression par rapport à l'air froid extérieur. Il cherche donc à s'échapper ! Au fur et à mesure que l'air chaud migre vers l'extérieur, il se refroidit ;

la vapeur d'eau qu'il contient va, à un moment donné, se condenser, telle la buée sur les vitres, c'est ce que l'on appelle le point de rosée. Ce phénomène peut se produire dans l'isolant et/ou dans le mur qui emprisonnent alors les molécules d'eau si les revêtements, les enduits ou les pare-vapeur intérieurs et extérieurs étanches à l'eau ne laissent plus celle-ci s'évaporer. Afin de laisser "respirer" le mur, un enduit adapté ou un film régulateur de vapeur, étanche à l'air et non à la vapeur



Enduits décoratifs : Véronique Le Lann

d'eau, remédie à ce phénomène à condition qu'il soit parfaitement posé en continu.

(NB : quel que soit le type de bâtiment, l'isolation la plus efficace et la plus saine se pose côté extérieur).

Autre solution : créer une dépression de l'air intérieur grâce à une ventilation à double-flux qui récupère la chaleur de l'air extrait pour la transmettre à l'air neuf insufflé. Une extraction directe de l'air intérieur sans récupération thermique est un gouffre en matière de chauffage.

Intérieur chaleureux

Notre corps est particulièrement sensible aux échanges thermiques par rayonnement : par grand froid extérieur et à température d'air intérieur identique, nous frissonnons à un mètre d'une baie vitrée mais pas à un mètre d'un panneau de bois. Les parois intérieures chaudes sont donc à privilégier pour éviter de trop monter le chauffage. Autrefois, les parois froides étaient couvertes de boiseries, de tentures de laine, de papiers peints, matériaux qui se réchauffent rapidement en présence d'une source de chaleur, contrairement à la céramique, la faïence, la pierre, longues à monter en température (mais dont l'inertie présente d'autres intérêts : stockage à plus long terme de fraîcheur en été et de chaleur en hiver).

Murs en meulières : la solution

Sur 10 cm d'isolant, les deux premiers centimètres fournissent plus de 70 % du travail de résistance thermique. De ce fait, il est recommandé pour les murs anciens en pierre et/ou en terre dont l'isolation extérieure n'est pas envisageable (esthétique de la façade privilégiée) de mettre en œuvre une couche isolante intérieure fine de 2 ou 3 cm maximum en matériaux capillaires (fibres végétales : bois, chanvre, liège, torchis... avec enduit ou peinture à la chaux) qui laissera le mur respirer, apportera une étanchéité à l'air, procurera une sensation de



-faire ancien

surface chaude tout en conservant une partie de sa capacité d'inertie, conseille le spécialiste Jean-Pierre Oliva, auteurs d'ouvrages de référence (par exemple *La conception bioclimatique*, écrit avec Samuel Courgey – Edition Terre Vivante) et d'articles dans la revue *Maisons paysannes de France* (lire notamment le n° 162 paru en 2006).

Autrefois, le bois fournissait la matière précieuse de l'habitat du villageois. Le chêne lui permettait d'édifier la charpente. Du châtaignier imputrescible étaient taillés les liteaux supportant les tuiles de terre cuite ou les piquets de clôture... Les châteaux et forteresses n'étaient que pierres, bois et terre. Du pont-levis au chemin de ronde, la gestion des forêts proches n'était pas à négliger ! La robustesse, la chaleur (à tout point de vue : chauffage, ambiance, isolation, feu de cuisson...), la production renouvelable de ce matériau le rendait essentiel.

Les matériaux naturels disponibles aujourd'hui

Autres temps...? Mêmes mœurs ! Plutôt qu'aller chercher des bois exotiques ou, pire, du chêne de Chine, nos bois sont des ressources fantastiques mais qui méritent d'être exploités avec vigilance et intelligence. Par exemple la conservation de bois sensibles à l'humidité ou au dessèchement requiert une solution qui réapparaît depuis peu : la modification des cellules du bois en les chauffant à haute température. Dénommés BMT® (bois modifiés thermiquement), ces bois rendus imputrescibles répondent en fait à un principe ancien : le bois était autrefois brûlé superficiellement avant d'être mis en terre. Cette technologie appliquée jusqu'au cœur du bois, permet aux bois fragiles de nos forêts de devenir aussi durables que des bois exotiques ou traités chimiquement.

La chaux connue depuis plusieurs millénaires a de multiples pouvoirs : elle assainit, désinfecte, laisse respirer le support, apporte une élasticité, une esthétique et une tenue dans le temps unique. Elle peut servir d'enduit, de crépi, de peinture... Le mélange chaux chanvre est particulièrement efficace pour isoler les faces intérieures des maçonneries anciennes.

Des techniques anciennes dans les constructions neuves

Utilisée depuis les Babyloniens et les Egyptiens, la terre crue est probablement l'un des premiers matériaux de construction mis en œuvre par l'homme.

La brique de terre crue est un produit respirant aux qualités énergétiques, thermiques et hygrométriques naturelles connues depuis la nuit des temps. Régulateur d'humidité, ce matériau offre aussi une

inertie intéressante propice à l'accumulation de chaleur en hiver. Compactée sous haute pression, la brique de terre comprimée (BTC) offre aujourd'hui des capacités de mise en œuvre quasi sans limite à condition de maîtriser ses techniques. L'adobe



Villages



Que fait le Parc ?

Le Parc finance pour les particuliers des travaux de ravalements de façades et les conseils architecturaux. Voici quelques exemples de ces réalisations.

Pour tout renseignement sur ces aides, contacter Bernard Rombauts au 01 39 56 78 48



est une brique de terre moulée, beaucoup plus légère que la BTC et plutôt destinée aux cloisons. Le savoir-faire de la construction en terre crue abandonné depuis plusieurs générations est réapparu timidement à partir des années 70, lors des appels aux économies d'énergie. Depuis, plusieurs briqueteries de terre crue ont vu le jour en France. Les alertes écologiques actuelles devraient aider à la réhabilitation et au développement de ces techniques ancestrales, enrichies des connaissances scientifiques du XXI^e siècle. Alliée à des fibres animales et végétales telles le crin et le foin autrefois, le chanvre aujourd'hui, les torchis, bauges et enduits à base de terre crue reviennent d'ailleurs au goût du jour.

En Isère, en 1985, 65 logements HLM sous forme de petits immeubles ont été réalisés en pisé (terre crue compactée dans un coffrage). Vingt ans après, les maisons sont en meilleur état que nombre d'HLM en béton et les habitants disent vivre là dans des logements privilégiés ! L'expérience a été suivie récemment à Rennes : un quartier HLM entièrement construit en pisé à l'initiative de l'Opac 35 et un immeuble, le Salvatierra, premier édifice de plusieurs étages réalisé en blocs de bauge comprimés. À méditer. ■

Patrick Blanc

À partir du mois d'avril

CHATEAUFORT

Stages pratiques sur chantiers



Formation aux techniques traditionnelles de restauration. Organisés par le Centre de formation et de perfectionnement de Maisons Paysannes de France au Domaine d'Ors. De 9h à 18h. Tarif : 130€/jour. Renseignements : 01 44 83 63 66.

Bien connue des amateurs d'endurance en pleine nature, la Course des quatre châteaux s'est illustrée cette année dans la Vallée de Chevreuse par ses actions en faveur de la planète. Palmarès des 5 meilleures initiatives.

Numéro 1

Stop aux bouteilles plastique

Sur le plan environnemental, les bouteilles plastique ont tout faux. Dans le monde, elles génèrent 1,5 million de tonnes de plastique chaque année. Il est vrai qu'on les recycle de mieux en mieux, qu'on en fait des pulls polaires et des bacs à fleurs. Mais chaque fois, que ce soit pour les produire ou pour les recycler, on a besoin d'un paquet d'énergie. La Course des 4 châteaux a donc lancé une grande offensive pour les limiter sur la course. Grâce à un partenariat avec la Lyonnaise des Eaux, des bidons et porte-bidons ont été offerts à chaque coureur en même temps que la remise des dossards (à la place du traditionnel tee-shirt). Des rampes d'eau raccordées à des bouches incendie ont permis aux participants de remplir leur gourde avec de la bonne eau de Chevreuse.

Numéro 2

À chaque déchet sa poubelle

Vous avez sans doute déjà aperçu un coureur de fond à un point de ravitaillement. Il prend son sucre et son quartier d'orange et balance la peau dans la nature. S'il est difficile de demander aux participants de jeter leurs déchets dans une poubelle attitrée (eh oui le chrono tourne), les bénévoles ont cette année ramassé tous les détritrus qu'ils ont ensuite triés. Le lundi matin, le Syndicat de collecte a ramassé ces différentes poubelles et confié à l'entreprise Zimo-Vert de Limours le soin de valoriser les déchets organiques en compost.



On remplit sa gourde avec de l'eau de ville, plutôt qu'avec des bouteilles plastiques.

Numéro 3

Ravitaillement bio et équitable

C'est cette année Auchan qui a permis aux coureurs de se ravitailler bio et équitable. Oranges, thé, sucre et café garantis AB ou Max Havelaar ont pu être achetés grâce à la subvention de l'enseigne. Pour le chocolat chaud, les organisateurs ont privilégié les circuits courts et commandé 100 litres de bon lait à la Ferme de Coubertin. Veinards!



Numéro 4

Limitation de CO₂

2300 participants, il faut les faire venir! Si 40% des coureurs viennent des Yvelines, les 60% restants traversent parfois toute l'Île-de-France pour pouvoir cavalier dans le merveilleux cadre de la Vallée de Chevreuse. Plusieurs pistes ont été mises en place pour leur éviter de rejeter trop de dioxyde de carbone dans les airs. RATP et Savac, tous deux partenaires, ont assuré un roulement de navettes entre la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le départ de la course, le matin entre 7h30 et 9h15 et 12h et 14h, encourageant ainsi les



participants à venir en transports en commun. Un système de co-voiturage a été tenté avec l'association 123voiture mais sans véritable succès. Enfin, il a été demandé aux participants de moins respirer pendant la course (non, ça c'est une blague).

Numéro 5

Solidarité et parité

La course qui accueille un maximum de 2300 coureurs sur les chemins s'appuie sur la mobilisation d'une flopée de bénévoles (280!) qui ne comptent ni leurs heures ni leurs week-ends. En 2006, 2000 euros ont été versés aux Virades de l'espoir (cette année, si l'association réalise des bénéfices, elle en reversera également une partie à une association de solidarité). "Nous assurons aussi la parité homme-femme, souligne Stéphane Chuberre, grand organisateur de l'événement, en offrant le même montant de récompenses aux coureurs et aux coureuses." Ah bon, parce que ce n'est pas toujours comme ça? "Malheureusement non, déplore Stéphane, même la Fédération d'athlétisme ne respecte pas ces règles évidentes". ■

Hélène Binet



Collecte de la vaisselle jetable compostable au ravitaillement

INTERVIEW

Stéphane Chuberre,

organisateur de la Route des 4 châteaux

'Notre objectif: passer l'an prochain en éco-course'

Vous organisez cette course depuis 8 ans, quels sont vos projets pour l'avenir?

Nous souhaitons que notre événement sportif, un des plus importants du département, puisse servir d'exemple sur le plan du développement durable. Nous aimerions nous développer en éco-course, c'est-à-dire en limitant notre impact sur l'environnement au niveau de la Vallée de Chevreuse mais aussi de la planète.

Pourquoi?

Parce que certains élus voient parfois les manifestations sportives (notamment les courses de VTT) d'un mauvais œil et qu'on veut cette année encore leur prouver qu'il est possible d'organiser une course de masse sans laisser de trace. Nous avons la fibre écologique et nous voulons que ça se voit.

Comment?

Nous avons pris un certain nombre de mesures (voir ci-contre). Nous avons également tenu à ce que notre parcours n'utilise que des chemins existants. Nous limitons volontairement chaque année le nombre de participants. Nous réduisons drastiquement à chaque édition notre communication papier (au profit d'inscriptions sur Internet). Nous encourageons le développement local en incitant les coureurs à venir la veille et passer une soirée au château de Méridon par exemple... À terme, nous aimerions réfléchir avec l'ensemble des acteurs sportifs sur les relations sport-développement durable. Nous avons d'ailleurs mis en place sur notre blog un forum de discussion sur le sujet (pratique sportive et environnement). Enfin, nous espérons qu'un groupe de travail mené par le Parc ou la collectivité puisse se mettre en place pour aboutir à la rédaction commune d'un cahier des charges pour les manifestations sportives dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

www.route4chateaux.com

<http://blog.route4chateaux.com>

Comme les grands

Faire rimer sport et développement durable, c'est aujourd'hui le passage obligé des grandes manifestations sportives. Plusieurs disciplines sportives s'illustrent à plus grande échelle pour leurs pratiques environnementales. En 2007, pour la première fois, les organisateurs de la coupe du monde de rugby se sont rapprochés de l'Ademe (agence pour la maîtrise de l'énergie) pour évaluer l'impact environnemental d'une telle manifestation et tenter de le minimiser. Parmi les mesures prises : l'utilisation du TGV pour les déplacements nationaux, des systèmes de tri des déchets installés dans les stades... Aussi, la communication papier a été limitée et la majeure partie des impressions a été réalisée avec des encres à bases végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement, chez un imprimeur Imprim'Vert.

L'arbre qui cache la maison

L'initiative, exemplaire, méritait d'être présentée : Bénédicte et Maxime Jourdain viennent de construire leur maison de 125 m² à Longvilliers en suivant le plus possible de critères écologiques.



Préfabriqués en atelier, les panneaux de bardage en mélèze s'assemblent sur place. La maison a été réalisée en sept mois.

Foin de "briques et de broc", la petite maison dans la prairie de la Bâte est toute de bois vêtue : bardage et menuiseries en mélèze, ossature en douglas, charpente en épicéa, parquet en frêne. Le loup comme le vent pourront toujours souffler, le nid de la famille Jourdain s'inscrit dans la durabilité, solide comme un chêne ! Installés depuis fin août, les Jourdain ont encore du pain sur la planche puisqu'ils se chargent eux-mêmes des finitions, mais le plaisir d'une maison saine et si bien située est tel qu'ils n'ont pas voulu attendre plus longtemps pour y emménager.

La recherche d'un terrain au calme et proche de la nature amène le couple qui travaille l'un à Paris l'autre à Clamart à parcourir le sud de la Vallée de Chevreuse. En découvrant le hameau de la Bâte et ce pré constructible longé par la Gloriette, c'est le coup de cœur. *"Je rêvais de faire une maison en bois, confie Maxime Jourdain. En visitant ce terrain, elle m'est apparue comme une évidence, idéalement intégrée à la nature."* Non seulement la nature ! Bénédicte et Maxime ont aussi voulu l'intégrer au village. Placée en retrait des autres bâtisses, leur maison est cependant exactement alignée avec le vieux corps de ferme situé plus en amont, au bord de la route et de même proportion.

Bâtir en bois dans un village de charme

La position d'une maison et de ses pièces doit toujours s'étudier avec à l'esprit une exposition optimale afin de profiter du rayonnement solaire, de la meilleure luminosité naturelle possible, et de réduire les déperditions thermiques au nord et aux vents. Aidé d'un ami architecte pour l'esquisse et de Bernard Rombauts, architecte du Parc, Maxime et Bénédicte dessinent leur projet en 2006 avec un pignon totalement vitré orienté sud-ouest. Sur sa partie haute, un pare-soleil laisse filtrer la lumière tout en limitant les rayonnements verticaux qui génèrent une chaleur excessive en été. Les chambres et la cuisine donnent à l'est / sud-est tandis que quasiment aucune ouverture autre que la porte d'entrée n'est prévue au nord.

Le permis de construire obtenu, Maxime et Bénédicte se mettent en quête d'artisans spécialisés... *"Pas facile par contre de trouver l'entreprise qualifiée et abordable, déplore Maxime ! Il nous a fallu*

Des auvents laissent entrer la lumière dans le séjour et sur la mezzanine mais ils filtrent le rayonnement direct du soleil en été. Les deux autres tiers de la baie vitrée recevront un store à lamelles déroulant.





Mise en place de la gaine de ventilation à double flux. L'isolation du plafond est constituée de couches croisées de panneaux de fibres de bois sur 24 cm.

contacter plus d'une trentaine de sociétés de constructions en bois, de maçons, de couvreurs, de menuisiers, etc. Les devis allaient du simple au double pour la même prestation, il faut être très vigilant, certains abusent de l'engouement pour l'éco-construction et de sa réputation de solutions onéreuses. Ce qui est faux pour l'ossature bois, cela ne coûte pas plus cher que du "traditionnel". Finalement le seul surcoût a été l'isolant, la laine de verre nous aurait fait économiser 6000 à 7000 euros, mais je ne comprends pas que ce matériau dangereux pour l'homme soit encore plébiscité et produit massivement par les industriels."

Sous l'écorce, la fibre sensible

Fidèle au noble matériau choisi, Maxime et Bénédicte ont choisi une isolation en fibres de bois : les murs extérieurs constitués d'un bardage et d'une ossature avec contreventement reçoivent 12 cm de panneaux isolants semi-rigides. Sous toiture, deux couches de 8 cm recouvertes d'un panneau de fibres plus denses de 8 cm

extérieur. Les vitrages adoptent, vous vous en doutez, le même profil : double épaisseur de 4 mm de verre de qualité claire (une plus grande transparence améliore le rayonnement solaire) espacée de 16 mm d'argon, le tout enchâssé dans des menuiseries en mélèze sur mesure.

La plomberie a été réalisée avec des tuyaux non pas en acier ou en cuivre mais en composé multicouches constitué de deux feuilles plastiques et d'une feuille aluminium, qui offrent là encore une meilleure efficacité énergétique. Ce principe couramment utilisé en Allemagne commence à se développer en France.

Et déjà d'autres sains projets...

Le raccordement de la cuvette des toilettes et du lave-linge a été prévu pour être aussi alimenté par un récupérateur d'eau de pluie dont l'installation se fera dans un deuxième temps.

"Nous aimerions installer également des capteurs solaires, mais les limites et les choix budgétaires nous ont incités à reporter ce projet.

D'autant que lorsqu'on construit, la TVA est de 19,6 % et non 5,5 % comme en rénovation, ce qui fait que plus on met un matériau efficace, durable (et cher telle la laine de bois), plus on paie de taxes. En ajoutant les taxes de raccordement, taxes du permis de construire, frais de notaire et donc la TVA, on atteint une taxation énorme alors que l'on crée du logement..." Il faut en effet être propriétaire depuis deux ans au moins pour bénéficier d'une TVA à 5,5 % sur les travaux et équipements. D'ici là, Maxime et Bénédicte auront pris leurs marques, chez eux et dans le village où ils côtoient déjà de nombreux jeunes couples qui, comme eux, pouponnent et s'efforcent de bâtir un environnement plus sain pour les générations futures! ■

Patrick Blanc

L'implantation est précisément dans l'axe de la grange située ici derrière la maison. Vus à l'inverse depuis la route, les deux bâtiments semblent s'inscrire dans une continuité bien ordonnée.





Fête de la nature

samedi 24 et dimanche 25 mai

Le Parc organise, dans le cadre de l'événement national la Fête de la nature :

- Sorties nocturnes
- Bivouac
- Cafés-philo
- Animations/spectacles

Programme détaillé en mars sur notre site internet ou 01 30 52 09 09

